


L'avocat de l'arbitrage frauduleux de l'héritage Vasarely radié du barreau

RAYÉ BREF le 1 Oct 2019  0

Depuis 1995, l'affaire rebondit au fil des décisions de justice. Elle concerne [un arbitrage réputé frauduleux](#) entre les descendants du peintre hongrois Victor Vasarely et la fondation éponyme reconnue d'utilité publique, installée à Aix. L'avocat de la famille, Yann Streiff, vient d'être radié du barreau, indique le *Journal du dimanche*. Yann Streiff, plus précisément avocat du fils cadet du peintre, avait reçu 87 gouaches, huiles et dessins en guise d'honoraires. Il peut encore se pourvoir en cassation.

L'arbitrage a été entre temps annulé et l'avocat mis en examen pour complicité d'abus de confiance et blanchiment. Les œuvres qu'il avait indûment reçues sont toujours dans les réserves de la maison de vente Artcurial, après une mise aux enchères arrêtée in extremis en 2013.

Source : Journal du dimanche

 COMMENTER



Benoît Gilles

Journaliste

